Cégep du Vieux Montréal

C17-08-5538

Directrice ou directeur des ressources matérielles

TITRE D'EMPLOI :	Directrice ou directeur des ressources matérielles
DIRECTION :	Ressources matérielles
NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	Madame Mylène Boisclair, directrice générale

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité de la directrice générale, la directrice ou le directeur des ressources matérielles assure la gestion et le développement de l'ensemble des programmes, des activités et des ressources humaines, financières et matérielles de la Direction des ressources matérielles. Cette personne est responsable des secteurs d'activité suivants :

- Aménagement et construction;
- Approvisionnement, réception et contrôle des marchandises et des inventaires;
- Entretien spécialisé;
- Entretien sanitaire;
- Plan d'intervention d'urgence.

Dans une perspective d'optimisation des ressources et des espaces, la directrice ou le directeur des ressources matérielles est responsable du plan directeur des aménagements du Collège. Cette personne gère les projets et les travaux de construction, d'agrandissement et de transformation des locaux et des bâtisses et voit à l'application de l'ensemble des règles régissant les approvisionnements pour le Collège. Elle supervise l'entretien spécialisé, préventif et curatif des bâtiments, des terrains, des systèmes et des équipements, ainsi que l'entretien sanitaire effectué par le personnel du Collège. La directrice ou le directeur des ressources matérielles est également responsable du Plan d'intervention d'urgence.

La directrice ou le directeur des ressources matérielles a principalement pour mandat de :

- Élaborer et mettre en œuvre le plan de travail et le plan de développement de la Direction des ressources matérielles ainsi que toutes les politiques, les règlements et les programmes relevant de la gestion des ressources matérielles;
- Établir les prévisions budgétaires et administrer le budget de la direction dans les limites approuvées;
- Préparer les dossiers et participer à l'élaboration du budget d'investissement du Collège et le gérer dans les limites approuvées;
- Informer et conseiller la Direction générale et les gestionnaires concernant les questions relatives aux ressources matérielles;
- Gérer les projets et les travaux de construction, d'agrandissement et de transformation des locaux et des bâtisses, notamment dans le cadre du plan directeur des aménagements, des révisions et des implantations de programmes d'études;
- Superviser les activités à l'approvisionnement, à l'entretien spécialisé, à l'entretien sanitaire et à la sécurité;
- Gérer les dossiers de la conservation de l'énergie et des assurances;
- Superviser les activités liées au Plan d'intervention d'urgence;
- Élaborer des devis techniques et autres dans le cadre de l'application des règles relatives à l'approvisionnement, aux fins notamment d'octroi de contrats de construction, d'entretien spécialisé des systèmes, d'achats, d'assurances et autres;
- Négocier et conclure des contrats, des ententes, des partenariats et autres en lien avec les activités et les services rendus par la direction;
- Assurer la conformité et la qualité des travaux et des services rendus par la direction;
- Représenter la Direction des ressources matérielles auprès des comités et des instances officielles du Collège, dont le conseil d'administration et le comité exécutif.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée est reconnue pour ses compétences en gestion des ressources matérielles. Elle connaît le réseau public, plus particulièrement le milieu de l'enseignement et les enjeux entourant la gestion dans une institution publique. Elle est rigoureuse et possède un sens éthique élevé. Visionnaire et dynamique, elle exerce un leadership de compétences axées sur les résultats et la qualité des services rendus. Elle motive et dynamise les équipes de travail au sein de sa direction. Elle préconise une approche basée sur la collaboration et la concertation et cultive des relations interpersonnelles constructives. Elle crée et maintient des liens de collaboration, de partenariat et d'affaires avec les différents partenaires et intervenants socioéconomiques dont le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les entreprises et les fournisseurs.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en ingénierie, en architecture ou en administration publique ou détenir un diplôme dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Huit années d'expérience pertinente, dont cinq années dans un poste de gestion.

TEST REQUIS

Épreuve écrite obligatoire.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions d'emploi sont conformes *au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* (L.R.Q., c. C-29, a.18.1, r. 3-3.02). La rémunération est fixée selon l'échelle de traitement prévue au *Règlement* pour une classe 9 et se situe entre 84 325 $ et 112 438 $.

LIEU DE TRAVAIL :	Cégep du Vieux Montréal, 255, rue Ontario Est, Montréal, H2X 1X6
STATUT DE L'EMPLOI :	Régulier temps complet
DÉBUT D'AFFICHAGE :	2017-08-18
FIN D'AFFICHAGE :	2017-09-01, à 17 heures

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE :

<u>Candidats provenant de l'interne</u>
Rendez-vous sur le Portail des employés
Accédez à la section des Ressources humaines
Sélectionnez l'onglet Carrières au CVM puis l'onglet Emplois disponibles
En quelques clics, posez votre candidature.

<u>Candidats provenant de l'externe</u>
Rendez-vous à l'adresse www.cvm.qc.ca
Sélectionnez l'onglet Le Cégep ou l'onglet Futurs employés
Sélectionnez l'onglet Travailler au CVM puis l'onglet Emplois disponibles
En quelques clics, posez votre candidature.

Un poste informatique est disponible au Service des ressources humaines au local A5.83.
Si vous éprouvez des difficultés : ressourceshumaines@cvm.qc.ca ou 514 982-3437 poste 2160

Le cégep du Vieux Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.